

Citation d'un article

Par **Pyramide**, le 27/09/2016 à 14:22

Bonjour, j'espère qu'il ne s'agit pas d'une question bête et je m'en excuse d'avance si c'est le cas.

Je suis en train de rédiger une phrase d'accroche pour l'introduction d'une dissertation juridique. J'ai trouvé un article intéressant à citer, mais il est bien trop long pour une phrase introductive courte. Est-ce qu'on a le droit de faire une rupture dans la citation d'un article ? Et est-ce que je peux mettre uniquement le début de l'article ?

J'ai déjà fait ma recherche sur le forum pour voir si il n'y avait pas un sujet semblable, mais je n'ai rien trouvé.

S'il vous plaît.

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/09/2016 à 14:27

Bonjour

La phrase d'accroche comme son nom l'indique se constitue d'une seule phrase. Il faut que vous trouviez dans cet article, la phrase qui colle le mieux, puis vous citez l'auteur, le titre de l'article, la revue

Par **Pyramide**, le 27/09/2016 à 16:05

Je vois, merci. Et si la phrase que je veux citer est en lien avec la précédente, deux phrases (maximum) ne posent pas problème pour la phrase d'accroche ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 27/09/2016 à 16:16

Si le tout tiens sur une ou deux lignes, ça peut encore passer. L'accroche doit rester très brève. Après si votre exercice est une dissertation, vous pouvez toujours vous appuyer sur ce fameux article pour la suite du développement. Par contre, si c'est un commentaire d'arrêt, alors il ne faut plus l'utiliser, car vous allez sortir de l'arrêt.